



COMMUNE DES GENEVEYS-SUR-COFFRANE

PLAN SPECIAL EXTENSION DE L'USINE PATRIC METAL SA

PLAN GENERAL ET COUPES

GTU+	F.-Soguel 4 2053 Camille Tél.: 032 854 30 10 Fax: 032 854 30 11 info@gtu-arch.ch	Echelle: 1/1'000	Date: 04.04.08	Modif.3:	Plan n° 1.1
		Format: 60 x 63	Modif.1: 14.4.08	Modif.4:	Dossier : 02.07
		Dessin: S. Skartsounis	Modif.2:	Modif.5:	DAO: AutoCad 2008

Auteur du plan GTU+ Pascal Tharin	Signature Au nom du Conseil communal Le/La président/e Le/La secrétaire
Cernier, le 14 AVR. 2008	Les Geneveys-sur-Coffrane, le 14 AVR. 2008
Préavis Le/La Conseiller/ère d'Etat chef/le du Département de la gestion du territoire	Adoption par arrêté de ce jour Au nom du Conseil général Le/La président/e Le/La secrétaire
Neuchâtel, le 16 AVR. 2008	Les Geneveys-sur-Coffrane, le 24 AVR. 2008
Mise à l'enquête publique du 3 JUIN 2008 au 14 JUL. 2008 Au nom du Conseil communal Le/La président/e Le/La secrétaire	Approbation par arrêté de ce jour Au nom du Conseil d'Etat Le/La président/e Le/La chancelier/ère
Les Geneveys-sur-Coffrane, le 13 AOÛT 2008	Neuchâtel, le 27 AOÛT 2008
Sanction par arrêté de ce jour Au nom du Conseil d'Etat Le/La président/e	Neuchâtel, le 27 AOÛT 2008 Le/La chancelier/ère



Commune de Val-de-Ruz

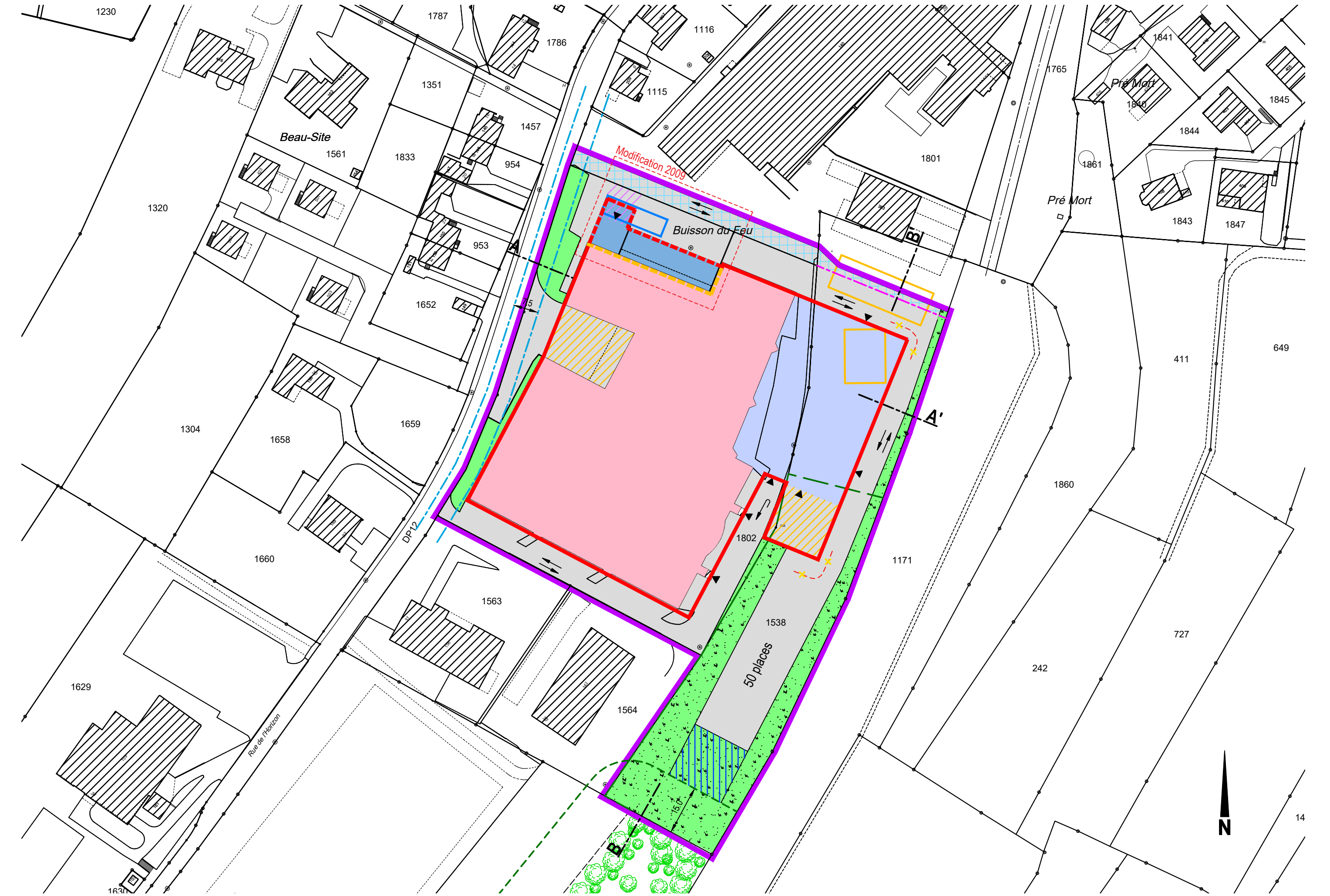
Les Geneveys-sur-Coffrane

Modification n°2 du plan spécial "Extension de l'usine Patric Métal SA"

PLAN GENERAL ET COUPES

Auteur du règlement Archam et Partenaires SA Stéphanie Skartsounis	Signature Au nom du Conseil communal Le/La président/e Le/La chancelier/ère
Fribourg, le 22.03.2024	Val-de-Ruz, le
Adoption Le/La Conseiller/ère d'Etat chef/le du Département du développement territorial et de l'environnement	Adoption par arrêté de ce jour Au nom du Conseil général Le/La président/e Le/La secrétaire
Neuchâtel, le	Val-de-Ruz, le 29 avril 2024
Mise à l'enquête publique du au	Approbation du
Au nom du Conseil communal Le/La président/e Le/La chancelier/ère	Au nom du Conseil d'Etat Le/La président/e Le/La chancelier/ère
Val-de-Ruz, le	Neuchâtel, le
Sanction par arrêté de ce jour Au nom du Conseil d'Etat Le/La président/e	Neuchâtel, le
.....	Le/La chancelier/ère

Mandat : 2105 / ss
Document : 1 - PS Patric Metal plan général et coupes.dwg
Format : 59.4 x 84
ARCHAM ET PARTENAIRES SA
Aménagement du territoire et urbanisme
Route du Jura 43, 1700 Fribourg



Plan général Echelle : 1/1000



COMMUNE DES GENEVEYS-SUR-COFFRANE

MODIFICATION DU PLAN SPECIAL EXTENSION DE L'USINE PATRIC METAL SA

PLAN GENERAL

GTU+	F.-Soguel 4 2053 Camille Tél.: 032 854 30 10 Fax: 032 854 30 11 info@gtu-arch.ch	Echelle: 1/1'000	Date: 23.11.2009	Modif.3:	Plan n° 3.0
		Format: 60 x 63	Modif.1:	Modif.4:	Dossier : 22.09
		Dessin: S. Skartsounis	Modif.2:	Modif.5:	DAO: AutoCad 2010

Auteur du plan GTU+ Pascal Tharin	Signature Au nom du Conseil communal Le/La président/e Le/La secrétaire
Cernier, le 25 novembre 2009	Les Geneveys-sur-Coffrane, le 26 NOV. 2009
Préavis Le/La Conseiller/ère d'Etat chef/le du Département de la gestion du territoire	Adoption par arrêté de ce jour Au nom du Conseil général Le/La président/e Le/La secrétaire
Neuchâtel, le 1 DEC. 2009	Les Geneveys-sur-Coffrane, le 15 DEC. 2009
Mise à l'enquête publique du 05.02.10 au 05.03.10 Au nom du Conseil communal Le/La président/e Le/La secrétaire	Approbation par arrêté de ce jour Au nom du Conseil d'Etat Le/La président/e Le/La chancelier/ère
Les Geneveys-sur-Coffrane, le 10 MARS 2010	Neuchâtel, le 26 MARS 2010
Sanction par arrêté de ce jour Au nom du Conseil d'Etat Le/La président/e	Neuchâtel, le 29 MARS 2010 Le/La chancelier/ère

Légende 2008

Éléments prescritifs

- Périmètre du plan spécial
- Périmètre d'évolution des constructions
- Construction à démolir
- Aire de circulation et de stationnement
- Sens de circulation
- Extension future de l'aire de stationnement
- Aire de livraison/stockage/dépôt
- Droit de passage sur article n° 1801
- Surface verte
- Surface arborisée
- Distance de construction à la forêt (15 m)
- Limite de la forêt à défricher
- Distance de construction à la route (7.5 m)

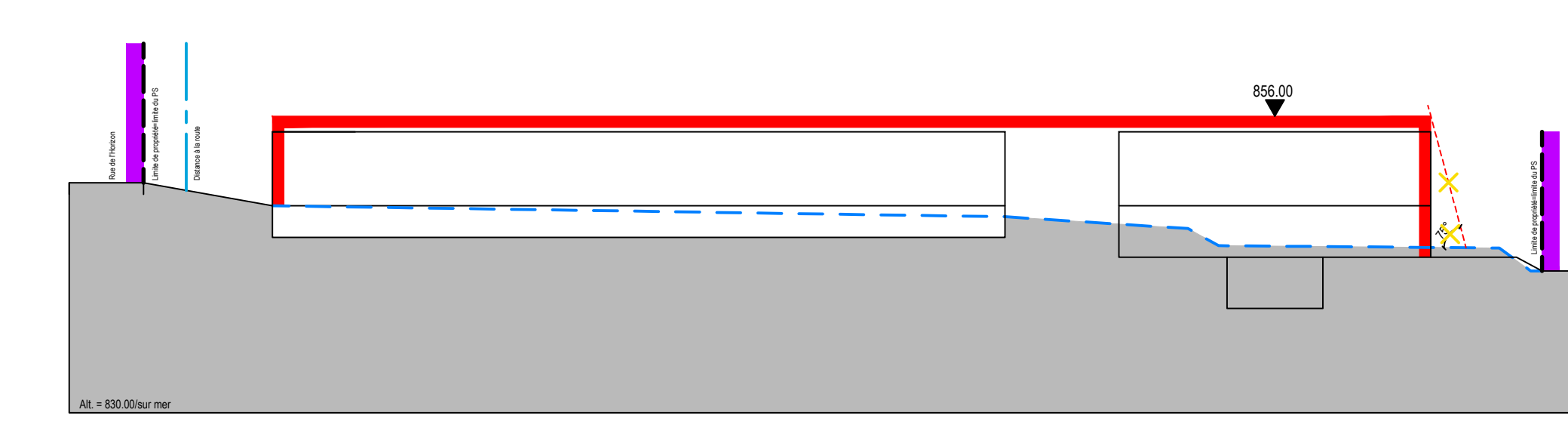
Éléments indicatifs

- Bâtiment existant
- Bâtiment nouveau
- Accès au bâtiment
- Terrain naturel
- Nouvelle limite de propriété
- Forêt

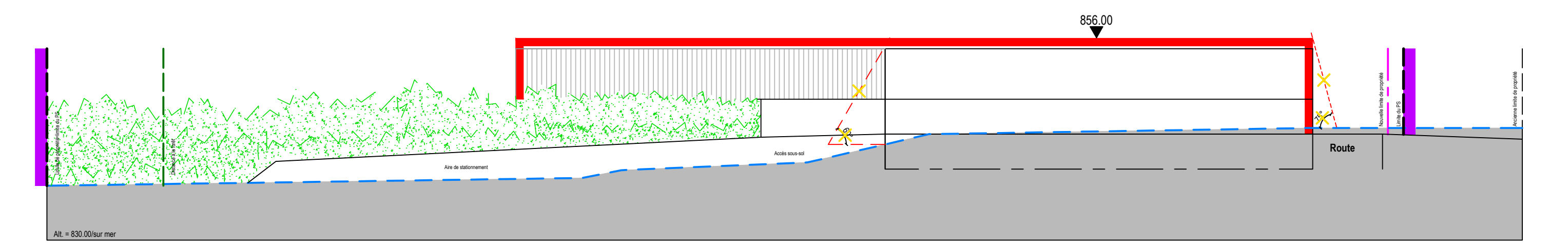
Éléments modifiés en 2009

Éléments prescritifs

- Périmètre d'évolution des constructions supprimé
- Périmètre d'évolution des constructions
- Aire de livraison/stockage/dépôt
- Périmètre pour auvent de protection
- Bâtiment nouveau (indicatif)



Coupe A-A' Echelle 1:500



Coupe B-B' Echelle 1:500

Etabli sur la base des données de la mensuration officielle du 4 janvier 2006 pour la zone d'urbanisation.
Le parcelaire de la zone agricole a été reporté selon le plan d'assemblage fourni le 17 janvier 2007 par le service de la géomatique.
Les constructions sur la parcelle n°1538 et la forêt ont été reportées selon les informations fournies par le SITN et le plan d'aménagement du 27 mai 2004